

Le Bulletin de l'ARTS



Bulletin de l'Association des Retraités du Ministère du Travail et du Ministère de la Santé



Bonjour à toutes et à tous,

Avez-vous remarqué comment ces derniers temps les termes qui qualifiaient avantagement le retour de la saison d'été ont évolué dans les grands médias sous l'influence à bas bruit de cette petite musique qui évoque sans cesse le dérèglement climatique lié au réchauffement de la planète.

Avant on se réjouissait de l'arrivée de l'été en espérant du soleil, de la chaleur et le moins de pluie possible. Aujourd'hui renversement total de point de vue, le soleil et la chaleur sont pointés du doigt pour cause de sécheresse, d'incendies de forêt et de canicule alors que la pluie, la vraie, celle qui dure plusieurs jours, pas les orages trop violents, retrouve ces lettres de noblesse pour cause de reconstitution des nappes phréatiques alors que

l'eau en général et potable en particulier devient une source d'inquiétude.

Avant, l'arrivée de l'été était attendue avec envie, comme une période de plus grande liberté où l'on pouvait se consacrer à des plaisirs de pleine air, profiter de ce que nous offre la nature. Aujourd'hui on en est à se dire : « mais que va-t-il bien nous arriver ? » Vous trouvez que je force le trait ? Peut-être un peu ! Mais quand même on est sorti tant bien que mal du « mal vivre » lié au COVID pour se retrouver à gérer la mauvaise conscience environnementale générée par les médias. En même temps il est avéré qu'il faudra malgré tout changer nos habitudes de vie pour adopter progressivement des comportements « bas carbone », tout en se disant quand même que nous trouverons bien, pour quelques temps encore, un bout de plage, un bras de mer, un morceau de campagne ou un versant de montagne pour nous faire passer un bel été. C'est en tous les cas ce que je vous souhaite.

Et l'ARTS dans tout cela ? Elle a tenu le 11 mai son assemblée générale annuelle et son conseil d'administration dont vous pourrez lire un compte rendu dans ce bulletin. Les délégations régionales s'activent pour proposer de belles activités qui figurent également au menu de ce bulletin. Enfin le site internet www.a-r-t-s.fr prend de la consistance et je vous invite à nouveau à aller naviguer dessus pour y trouver des informations sur notre vie, nous autres seniors, et des informations et des reportages sur les sorties des adhérents et bien d'autres choses encore. De même vous aurez le loisir de disposer de votre espace personnel en créant votre compte sécurisé avec votre adresse mail et un mot de passe. Sachez enfin que nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, soit pour renforcer les délégations régionales existantes, soit pour en créer dans des régions ou départements qui n'en ont pas comme les Hauts de France, la Bretagne ou le Grand Est par exemple. Celles et ceux qui seraient intéressés peuvent s'adresser aux responsables des délégations pour les rejoindre ou à votre serviteur par mail ou téléphone pour envisager une création.

Bel été à toutes et à tous.

Gérard Gonzalez, Président de l'ARTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

11 MAI 2023 : CONSEIL D'ADMINISTRATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Le CA et l'AG ont approuvé le rapport d'activité 2022 présenté par le Président, Gérard Gonzalez.

Au 31/12 l'ARTS compte 570 adhérents à jour de cotisation. A ce sujet, il est vital d'utiliser de tous les moyens de communication existants pour informer anciens collègues et nouveaux retraités de l'existence de l'ARTS et de son site internet.

G.Gonzalez aimerait voir la fréquentation du site (www.a-r-t-s.fr) augmenter ; les délégations régionales doivent envoyer, à l'adresse ARTS@sante.gouv.fr, les articles, photos, vidéos qu'elles souhaitent voir publier ; elles seront intégrées par MYRESO+ partenaire d'ASSOCONNECT.

Sur la plateforme de gestion de l'ARTS sur ASSOCONNECT, à la fin 2023, les présidents et trésoriers pourront – avec leurs droits d'accès - actualiser le suivi des adhérents et informer sur les activités.

Un constat : nette reprise des activités 2022 post COVID - une trentaine avec plus de 400 participants.

La vie institutionnelle s'est poursuivie avec une négociation réussie avec le Secrétariat Général des ministères sociaux sur le montant de subvention passé à 10000 €.

La communication reste dynamique avec le bulletin d'information et les possibilités du site internet.

Enfin, le Président a entamé des négociations pour

obtenir pour le siège, des locaux plus fonctionnels en rez-de-chaussée en remplacement du sous-sol actuel.

Compte de résultat 2022, budget 2023, et rapport du commissaire aux comptes sont votés à l'unanimité.

Le compte de résultat 2022 présente un excédent des recettes par rapport aux dépenses de 5 062 €.

A noter en recette la subvention des ministères sociaux de 10 000 €, et un don de 3 000 € de la MGAS.

Ainsi ont pu être attribuées aux délégations une subvention exceptionnelle d'aide à la reprise des activités post-covid de 500 €, et de 500 € à la Délégation Ile de France pour sa création.

En dépenses : La mise en place et le fonctionnement 2022 du site internet ont coûté 1 800 €.

Trésorerie : disponibilités au 31 décembre : 93 405 € (Siège national : 50 794, délégations : 42 610).

Budget prévisionnel 2023 : équilibré à 41 940 €. Pas de modification dans la structure des dépenses et recettes par rapport à 2022.

Le rapport du commissaire aux comptes a constaté la bonne situation financière et la gestion saine.

Les cotisations sont inchangées depuis 2014, il est proposé de les augmenter de 2 € pour chaque catégorie de cotisants. Après discussion, l'Assemblée générale estime que cette hausse qui n'est même pas un rattrapage, atténuera l'augmentation des postes de dépenses liés aux activités, et valide la proposition avec 4 abstentions.

Renouvellement des membres du CA : 8 mandats arrivent à leur terme, 3 n'ont pas souhaité prolonger : Mmes MF.Gimel-Hamza, MF.Dujon et M.Salmain.

Mmes Y. Cadenat-Rabot, C.Pernet (Bourgogne-Franche-Comté), Mrs A.Chalochet (vice-président), G.Gonzalez (Président), P.Peltier, ont été reconduits à l'unanimité. Les candidatures nouvelles de Mmes Chantal Autun et Catherine Schwartz, ont été acceptées à l'unanimité.

PARC NATIONAL DES CALANQUES DE MARSEILLE 24 AVRIL 2023 : DELEGATION PACA



La calanque de Sugiton située au sein du massif des Calanques a été choisie pour agrémenter cette sortie dans le sud de l'agglomération marseillaise, près

du site universitaire de Luminy. Niché au cœur d'un impressionnant massif calcaire, le site est remarquable de par sa beauté et pour le dépaysement total qu'il offre alors que nous sommes à quelques encablures de la bouillante capitale du sud....

Le petit groupe s'était donné rendez-vous en cette fin avril et avait pris le départ au niveau du sentier qui mène à travers les pins maritimes au belvédère qui surplombe la calanque de Sugiton et la calanque de Morgiou.

Arrivés au niveau du col de Sugiton, nous nous sommes dirigés vers le belvédère situé sur un pic rocheux au sommet duquel nous avons une vue plongeante et incomparable sur la fameuse calanque de Sugiton avec à une dizaine de mètres du rivage son îlot rocheux surnommé le « sous-marin » par certains et le « Torpilleur » par d'autres en raison de sa ressemblance avec un navire de guerre voguant à la surface des flots.

Depuis le belvédère, la vue sur la calanque de Sugiton, la falaise de Cassis plus au loin et plus loin encore sur la

CALANQUES DE MARSEILLE (SUITE)

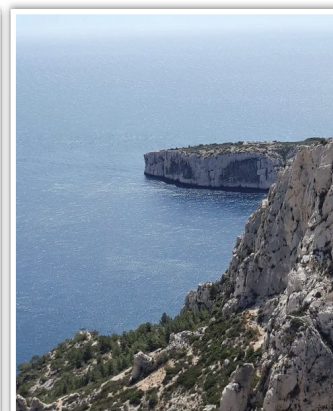
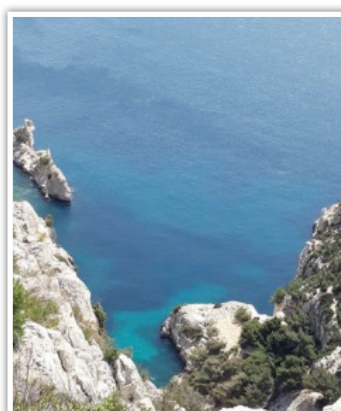
Le Bulletin
de l'ARTS

pointe du Brusc est à couper le souffle. Nos regards se tournent vers les pics rocheux qui surplombent les sentiers qui conduisent pour les plus téméraires à des points d'escalades. Les tombants de roches qui plongent dans les eaux turquoise attirent le regard alors que le vent marin venu du large nous fouette légèrement le visage.

Les groupes de touristes du monde entier que nous croisons et qui se pressent sur le sentier du belvédère démontrent la renommée internationale du site, d'ailleurs en raison de la sur-fréquentation liée au risque d'incendie, le parc des Calanques a instauré pour la période estivale un quota de visiteurs pour l'accès aux calanques avec un système de réservation effectuée sur internet.

Une pause déjeuner au milieu des pins, avec une vue magnifique sur la mer, a ponctué cette randonnée printanière de 9 kms sous un soleil qui commençait déjà à nous donner des couleurs d'estivants....

Une petite marche pour retourner jusqu'au parking et se désaltérer à la buvette, et chacun repart de son côté, enchanté de cette balade qui aura comblé nos désirs de dépaysement.

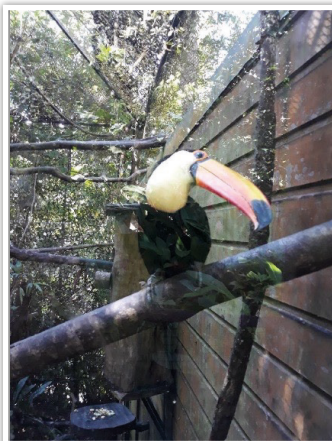


SEJOUR EN GUADELOUPE DE MONIQUE HERBIN

Du 18 Janvier au 13 Février 2023.

Je suis arrivée à Pointe-à-Pitre sous un soleil radieux. En route pour la destination prévue c'est un dépaysement avec des paysages verdoyants, des champs de bananiers, de cocotiers, de canne à sucre.

Je commence par une visite au zoo des 2 Mamelles, un parcours bien tracé 2 heures.



Les jours suivants c'est un plaisir de se baigner sur les plages de sable fin : Gosier, Saint-Anne, Saint-François.

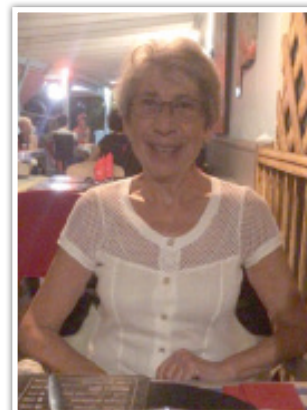
Un jour, c'est une sortie pédestre pour aller à Saint-François à la Pointe des Châteaux, au bout de l'île, sentier balisé. Après quelques efforts me voilà au sommet.

Un autre jour, j'embarque sur un bateau à moteur pour une excursion à "Petite Terre" : réserve naturelle avec tortues, requins citron, iguanes...

Une autre fois, visite surprise à Monsieur POPOTTE Gilbert, adhérent fidèle à l'A.R.T.S depuis 2007 et qui réside au Moule. Très ému de ma visite, il me réserve un accueil chaleureux et m'invite à boire un verre.

Ce fut pour moi un beau voyage.

Monique Herbin, trésorière de l'ARTS.



VISITE DE NARBONNE LE 18 AVRIL 2023 : A.R.T.S. LANGUEDOC-ROUSSILLON



Notre groupe s'est donné rendez-vous à la gare de Narbonne en milieu de matinée pour découvrir, au cours d'une première étape, les magnifiques halles, témoins d'une activité actuelle incontestée, et la cathédrale, en remontant le temps pour quelques siècles.

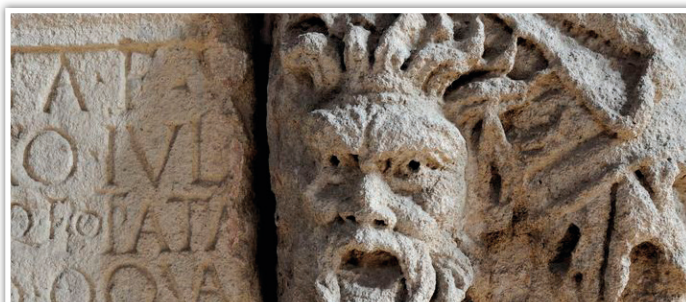
Mais l'essentiel de notre visite, après un sympathique repas en commun, a été consacré à la capitale de la « Narbonnaise », Narbo Martius de son nom latin, fondée en 118 avant J.C, fut la première, et l'une des plus riches, colonie romaine hors d'Italie. Elle en conserve, en particulier, un véritable trésor : un morceau de la Via Domitia, bien mis en valeur, au centre de la ville.

Après la visite, en 2022, du musée de la Romanité à Nîmes, nous avons prolongé la découverte de notre Occitanie « romaine », en visitant le musée « Narbo

Via » consacré à cette période, ouvert depuis mai 2021 et riche d'une collection de près de 10 000 pièces.

Ce nouveau musée propose un parcours d'expositions sur 3200m², avec notamment des peintures murales remarquables découvertes au Clos de la Lombarde (une « domus » gallo-romaine mise au jour lors de fouilles archéologiques en plein centre-ville de Narbonne), ainsi qu'un ensemble exceptionnel de 760 fragments de monuments funéraires répartis dans un mur animé unique en Europe.

Belle journée appréciée de tous ! Une information apportée aux directions départementales des ministères « sociaux » nous a permis de faire connaître notre association à quelques nouveaux retraités qui ont eu l'occasion d'en découvrir les activités et les relations.



DE QUOI ESPÉRER....

UNE CAISSE ALIMENTAIRE FAÇON « SECU »

Dans la métropole de Montpellier, collectifs écolos, associations paysannes et sociales, labos de recherche, collectivités locales, ont créé un système inspiré de l'idée de Sécurité sociale de l'alimentation, pour « rendre l'alimentation durable accessible à tous ».

L'objectif : faire accéder à des produits sains en permettant aux agriculteurs de vivre de leur production. En France, un paysan sur quatre vit sous le seuil de pauvreté, et à l'autre bout du système, une personne sur cinq n'a pas d'accès garanti à une alimentation suffisante, et de qualité.

Le principe : chaque membre cotise selon ses moyens, et reçoit en retour une somme à dépenser dans des marchés paysans, épiceries bio et locales, groupements d'achat, en monnaie créée pour la caisse.

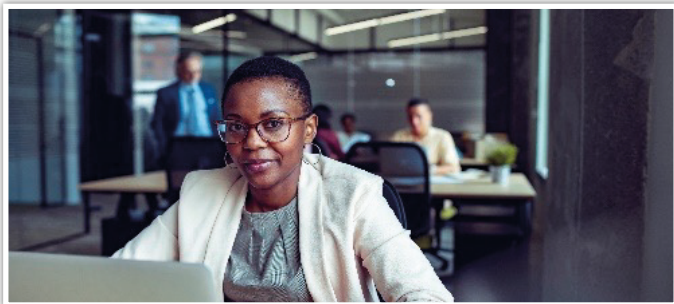
Un comité gère la caisse, valide les cotisations, décide des lieux de vente. Les cotisations sont « en liberté guidée », sur la base d'un guide qui conseille une contribution, à partir du revenu, du budget disponible – une fois les charges fixes payées. Au-delà de l'aide financière, ce sont aussi des liens affectifs et un apprentissage permanent.

Des chercheurs suivent l'expérience et étudient sa possible transposition ailleurs.

Interrogation toutefois quant à l'avenir du modèle économique expérimenté grâce aux subventions de la Ville, de la métropole, et d'une fondation. Mais expérience qui, si elle s'avère efficace pour sortir les gens de la précarité alimentaire, pourrait être étendue.

D'après Reporterre 26 05 2023

AIDER DES FEMMES ENTREPRENEURS



Un projet mené par l'Organisation internationale du Travail avec l'appui de Microsoft, vise à combler le fossé numérique entre hommes et femmes et à soutenir des petites entreprises dirigées par 30 000 femmes de 10 pays, grâce à un soutien sur mesure tenant compte de leurs défis culturels et financiers.

Le programme comprend des parcours d'apprentissage aux compétences numériques. Les sujets couverts : le développement de sites web, la gestion des médias sociaux, l'optimisation des moteurs de recherche et l'analyse des données – compétences essentielles pour les entreprises en vue de développer leur présence en ligne et leur clientèle. On y trouve aussi des opportunités de réseautage, d'apprentissage entre pairs, et de mentorat d'entrepreneurs numériques expérimentés.

Un engagement l'autonomie économique des femmes dans le monde numérique et pour permettre à des milliers de femmes entrepreneurs de s'émanciper à travers le monde.

D'après OIT 17 avril 2023

SENIORS, VIEILLISSEMENT, RETRAITE...

30 000 CENTENAIRES EN FRANCE



En 2023, 30 000 centenaires, dont 4 300 hommes, vivent en France, soit près de 30 fois plus que dans les années 1960-1975. La moitié sont encore à domicile.

Devenir centenaire est nettement plus fréquent chez les diplômés du supérieur que chez les personnes sans diplôme.

Sur 1 000 personnes âgées de 60 ans en 1980, 21 étaient centenaires en 2020, ce qui place la France au premier rang européen. La probabilité d'atteindre l'âge de 100 ans devrait encore augmenter, et en 2040, la France pourrait compter 76 000 centenaires.

D'après INSEE PREMIÈRE No 1943

« VIEILLIR CHEZ SOI », ALTERNATIVE A L'EHPAD ?

En France, le nombre de seniors en perte d'autonomie (impossibilité totale ou partielle de réaliser seul un ensemble d'activités du quotidien), est en forte croissance. Par ailleurs, diverses actualités ont conduit à questionner la qualité de vie en Ehpad. Le souhait de nombreux seniors de « vieillir chez soi » (selon la Drees, 60 % des 65 ans ou plus), a encouragé à prendre le « virage domiciliaire ».

Mais les personnes âgées sont parfois réticentes à l'intervention de professionnels chez elles, et les seniors sont aussi sensibles à la présence de leur entourage, souvent capitale en cas de dépendance. Or, dans les années à venir, plus d'hommes vont vieillir seuls, sans enfant, et donc avec un nombre d'aidants potentiels réduit.

Comment ces personnes pourront-elles rester au domicile ? Les plus isolés et fragiles, aujourd'hui en Ehpad auront-ils à domicile le soutien nécessaire ? Il faut aménager le logement, pour éviter les chutes et l'aggravation de la santé, alors qu'on a plus tendance à s'adapter à son logement qu'à l'adapter, lui, à son état de santé.

Le coût en établissement est plus élevé, pour les personnes et pour la dépense publique, avec des écarts qui tiennent entre autres à ce qu'on ignore quel serait le coût de la dépendance si les moins autonomes, isolés, restaient à domicile... Pour le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, le coût des aides à domicile en cas de dépendance sévère, est plus lourd que celui de l'établissement. Les alternatives (résidences services seniors, habitats partagés, ..), peu développées et connues, moins médicalisées, sont souvent onéreuses quand 7 retraités sur 10 ont moins de 1 700€/mois de pension.

La priorité : évaluer les véritables besoins de chacun pour trouver les solutions adéquates, accessibles géographiquement, financièrement, et qui recueillent leur adhésion.

D'après The conversation 4 04 23

SENIORS, VIEILLISSEMENT, RETRAITE... (suite)

RETRAITE DES OUVRIERS : DEUX ANS DE MOINS !

L'INED étudie les temps de retraite selon la catégorie professionnelle, le sexe, les périodes d'inactivité.

Si les ouvriers partent à la retraite plus tôt que les cadres, ils y passent deux années de moins. Les cadres vivent en moyenne six ans de plus que les ouvriers (espérance de vie à 35 ans : 50 et 44 ans).

Des écarts encore importants à 62 ans : trois ans et six mois chez les hommes (2 ans 8 mois chez les femmes). Les ouvriers sont en retraite plus tôt, mais pour y passer deux années de moins que les cadres. De plus, avec plus de périodes de chômage ou inactivité, ce qui baisse leur retraite.

L'espérance de vie des retraitées est de plus de trois à

quatre ans que celles des hommes de la même catégorie sociale.

Entre femmes cadres et ouvrières, l'écart est de 3,5 ans. Les ouvrières travaillent un peu moins d'un an après 62 ans (les cadres deux de plus). Mais leurs durées d'emploi sont plus courtes (20 ans en moyenne) et leurs années de chômage ou d'inactivité plus nombreuses.

L'inactivité des femmes est due aux interruptions pour maternité (ou pour s'occuper du foyer) dans la moitié des cas, aux difficultés à conserver ou trouver un emploi dans l'autre moitié (du fait d'invalidités reconnues ou non - tout comme pour les ouvriers).

D'après Vie publique 31 05 2023 et
INED Population et Sociétés n° 611, Mai 2023

SANTÉ

DES HOSPITALISATIONS EVITABLES : POUR QUI ?

En 2017, 265 000 hospitalisations pour des pathologies chroniques (un séjour hospitalier en médecine sur 40) étaient évitables. Près de la moitié de ces hospitalisations potentiellement évitables (HPE) résultaient d'une insuffisance cardiaque. Des HPE souvent répétées : 26 % des personnes concernées en 2017 avaient vécu un même événement dans les cinq ans, 14 % plusieurs dans la même année.

Le risque d'HPE varie avec le niveau de diplôme, ainsi que d'autres caractéristiques individuelles telles qu'âge, sexe, configuration familiale, nationalité, etc.. Exploitants agricoles et ouvriers sont les plus exposés. Le risque d'HPE augmente fort pour ceux qui n'ont pas consulté leur médecin traitant au cours de l'année : risque cinq fois et demie plus élevé que pour les personnes ayant consulté. A l'inverse, il est fortement accru parmi ceux qui ont beaucoup consulté (plus de neuf fois par an).

D'après DREES Etudes et résultats N° 1262

OBESITE : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

La prévalence de l'obésité en France a doublé chez les adultes depuis 1997 (8,5 millions) ; multipliée par quatre chez les 18-24 ans, par trois chez les 25-34 ans, la moitié de la population est en surpoids.

Elle favorise diabète, maladies cardiovasculaires et cancers, et son coût direct et indirect est très élevé.

S'élevant quand le niveau socioéconomique baisse, elle est forte à Mayotte, aux Antilles, en Hauts-de-France, et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le pilotage politique insuffisant, les plans multiples, le manque de moyens face aux ambitions affichées font que le Programme national nutrition santé 2019-2023 n'a

pas atteint ses objectifs.

Le rapport préconise - pour les enfants, l'accès des défavorisées à la cantine, la restriction de la publicité pour les aliments de mauvaise qualité, et un programme de prévention - pour tous, l'accès aux soins adaptés, faire de l'obésité une maladie chronique et de l'obésité sévère une affection de longue durée -, et pour tout ceci de prioriser les départements et régions d'outre-mer.

D'après Vie publique 9 05 2023

SUITES DU COVID : LES PROGRÈS EN SANTÉ STAGNE...

Les avancées en matière de mortalité maternelle et infantile, la baisse de l'incidence de maladies infectieuses comme VIH, tuberculose et paludisme, tout comme celle des décès prématurés dus aux maladies non transmissibles et aux blessures avaient permis une hausse de l'espérance de vie mondiale, de 67 à 73 ans de 2019 à 2000.

Mais la pandémie a fait stagner les progrès de la santé. Outre les vies perdues, elle a fait déraiper divers indicateurs de santé, accru les inégalités d'accès aux soins et aux vaccins. La tendance aux progrès contre le paludisme et la tuberculose s'est inversée, les maladies tropicales, + 90 % depuis 2019, ont été négligées. De même, pour la baisse d'incidence de la tuberculose, freinée elle aussi.

Malgré une moindre exposition à des risques comme tabagisme, alcool, violence, eau insalubre, retard de croissance, les progrès sont insuffisants, et l'exposition à la pollution atmosphérique, reste élevée. Enfin, l'accès aux services de santé essentiels s'est réduit.

D'après ONU 19 05 2023

LES ABANDONS EN ETUDES D'IDE



Depuis 2019, le nombre d'étudiant(e)s en première année de formation d'IDE a progressé et atteint près de 35 500 en 2021, après être resté stable dans les années 2010, autour de 31 000.

Mais le nombre annuel de diplômé(e)s a baissé de 7 %. L'effectif présenté au diplôme en 2021 n'est plus que de 86 % de celui des entrées en formation trois ans plus tôt. Attention : cela ne tient pas compte des événements personnels expliquant allongement ou diminution de la formation : césure, maladie, maternité, passerelle, redoublement, échec au diplôme.

D'autres formations sont aussi affectées. Un étudiant sur dix en première année de formation d'aide-soignant ou de manipulateur d'électroradiologie a lâché les études. Le taux d'abandon en 1^{ère} année de la plupart des formations sanitaires s'accroît, sauf masseurs-kinésithérapeutes et sage-femmes.

D'après DREES ÉTUDES ET RÉSULTATS N° 1266

A L'HÔPITAL : DEPRESSION ET ANXIÉTÉ

D'après une enquête Inserm-DREES, les symptômes de dépression et d'anxiété sont plus fréquents chez les personnels hospitaliers que pour l'ensemble des personnes en emploi : 41 % des hospitaliers ressentent des symptômes dépressifs, pour 33 % pour les autres. De même des symptômes d'anxiété.

La prévalence accrue des symptômes de dépression et d'anxiété à l'hôpital s'explique d'abord, par la proportion élevée de femmes, et de personnels exposés à des conditions de travail difficiles. Les situations de tension au travail favorisées par une demande psychologique forte et une faible latitude décisionnelle, sont plus fréquentes à l'hôpital d'après des enquêtes déjà plus anciennes.

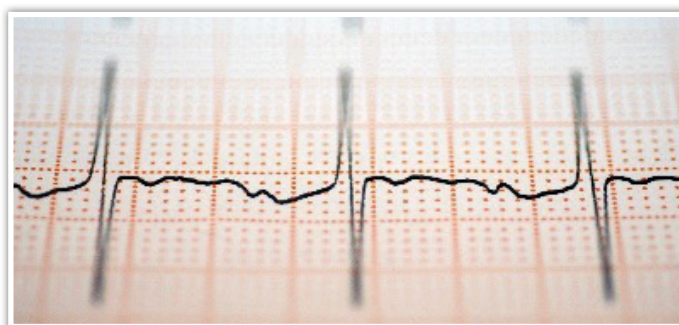
Les conditions de travail impactant le plus l'état de santé mental sont la difficile conciliation des vies personnelle et professionnelle, et les incitations à venir travailler malgré un arrêt maladie. Les périodes inhabituelles de surcharge de travail sont deux fois plus fréquentes pour les hospitaliers, ce qui différencie l'hôpital de l'ensemble des personnes en emploi quant aux symptômes de dépression.

D'après ÉTUDES ET RÉSULTATS N° 1270

INFORMATION MEDICALE : PARFOIS DIFFICILE

La Drees a analysé la littératie en santé, c'est-à-dire l'ensemble des compétences et connaissances permettant à un individu d'accéder aux informations sur sa santé, les comprendre, et les utiliser.

Une personne sur dix ressent des difficultés à comprendre l'information médicale. Ces difficultés sont plus répandues parmi les plus de 75 ans, les plus modestes, peu ou non diplômées, immigrés, ne parlant pas français à la maison, n'ayant qu'un faible soutien social.



Mais ce degré de compréhension est aussi en lien avec l'état de santé, puisqu'il baisse chez les individus en mauvaise santé, atteints d'un syndrome dépressif, d'une maladie chronique ou d'un handicap.

Un facteur de construction des inégalités de santé à intégrer pour lutter contre ces disparités...

D'après Vie publique 7 06 2023

MORTALITÉ INFANTILE EN FRANCE : EN HAUSSE !



En 2021, 2 700 enfants de moins d'un an sont décédés en France, soit 3,7 décès pour 1 000 naissances vivantes. Un taux historiquement bas, mais qui ne baisse plus depuis 2005, et a même légèrement augmenté entre 2014 et 2017, surtout pour la mortalité des premiers jours de la vie.

Depuis 2015, cette mortalité - une des plus basses d'Europe à la fin du XX^e siècle - est supérieure à la moyenne européenne. En effet, contrairement à la France, la mortalité infantile en Europe continue de diminuer, bien que modérément.

D'après INSEE FOCUS N° 301

RURAUX ET TRAJET DOMICILE-TRAVAIL



En 2019, un tiers des personnes en emploi vivent en milieu rural, et plus de la moitié travaillent en zone urbaine. Souvent éloignées des réseaux de transport, elles font souvent les trajets en voiture.

En vingt ans, la population active en emploi a cru deux fois plus vite dans le rural que dans l'urbain. La distance médiane entre domicile et travail s'est accrue de plus de 4 km pour les actifs ruraux. Elle augmente notamment pour les cadres, qui effectuaient déjà les plus longs déplacements. Des trajets qui s'allongent aussi plus pour les habitants des bourgs ruraux éloignés des centres urbains.

Il sera intéressant d'étudier l'évolution de ces données après la crise sanitaire et le télétravail.

D'après INSEE PREMIÈRE N° 1948

EXPOSITIONS AUX PRODUITS CANCÉROGÈNES

Une enquête sur les expositions aux risques professionnels, montre qu'en 2017, 1 salarié sur 3 suivi par un médecin du travail, soit 8 millions, est exposé à au moins un produit chimique ; et pour 2 730 000, il s'agit d'un produit cancérigène.

Parmi ces 94 produits, 28 sont cancérigènes avérés ou probables d'après le Centre de recherche sur le cancer et/ou l'UE. Ceux auxquels les salariés sont les plus exposés : gaz d'échappement diesel, fumées de soudage, huiles minérales entières, poussières de bois et silice cristalline.

Les ouvriers représentent plus des deux tiers des salariés exposés à un agent cancérigène chimique, alors qu'ils ne sont que 29 % des salariés. Neuf salariés sur dix exposés sont des hommes. Les intérimaires et les agents à statuts sont très touchés ; viennent ensuite les apprentis et stagiaires.

On est plus souvent exposé dans les petits établissements et la prévention y est moins développée.

D'après DARES FOCUS N°36

LA CARRIÈRE APRÈS 40 ANS : DUR, DUR !

La Fondation The Adecco Group et le CRÉDOC examinent les inquiétudes vécues par les plus de 40 ans, quant à la seconde partie de leur carrière.

o Deux-tiers craignent de ne plus pouvoir rester en activité. Les femmes, en raison d'une moindre prise en compte de la pénibilité des métiers de services ou de soin, des tâches domestiques, d'un départ plus tardif à la retraite.

o La perspective de moins gagner en fin de carrière, pour les plus de 40 ans, les femmes et les ouvriers. D'où un faible intérêt pour des aménagements du travail emportant une baisse de salaire.

o Et beaucoup craignent d'être discriminés du fait de l'âge dans la recherche d'un emploi.

Si la moitié des 55-59 ans pensent arrêter dès qu'ils auront l'âge de départ, le montant de la retraite les soucie, et 28% pensent prolonger pour augmenter leurs droits.

Les plus de 40 ans sont très attachés aux modalités de travail qu'ils connaissent : ils voient leur fin de carrière en emploi salarié, CDI et à temps plein ; dans le même secteur, la même entreprise.

Près de 6 sur 10 des plus de 60 ans ne sont plus en emploi. Et les plus de 50 ans en période d'inactivité sont plus confrontés aux déclassement, baisse de rémunération et temps partiel subi : des risques non anticipés, auxquels ils sont peu préparés, par la formation par exemple.

Pour les auteurs, il faut rechercher une trajectoire adaptée aux seniors, intégrant leurs profils, leur état de santé selon le métier et la formation, pour qu'ils puissent continuer dans de bonnes conditions.

D'après SOURCING CRÉDOC N°SOU2023-4879

PRIORISER LA JUSTICE SOCIALE

Pour l'OIT les promesses faites pendant la pandémie n'ont pas été tenues pour la grande majorité des travailleurs du monde : les salaires ont chuté, la pauvreté augmente, les inégalités sont plus ancrées que jamais, d'où un niveau de défiance inquiétant. Il appelle à la justice sociale, à un avenir stable et plus équitable. Approche déjà posée après la 2^{ème} guerre mondiale, par la Déclaration de Philadelphie.

Cesser d'axer les politiques uniquement sur un taux de croissance ou des objectifs chiffrés, mais vers la réponse aux besoins d'emplois de qualité permettant aux humains de subvenir à leurs besoins et construire leur avenir, un «travail décent pour tous ».

Intégrer les nouvelles technologies, relever les défis du climat et offrir les emplois, la formation et l'aide à la transition nécessaires pour entrer dans une ère à faibles émissions de carbone, et une protection sociale digne de sociétés plus solidaires et résilientes.

Revitaliser aussi les institutions du travail et les organisations syndicales en vue d'un dialogue social efficace. Réviser les réglementations pour protéger les travailleurs et soutenir les entreprises durables.

En bref : se centrer sur l'humain, avec des sociétés fondant la justice sociale et une paix durable.

D'après OIT 1^{er} 05 2023

FIN DE VIE : QU'A DIT LA CONVENTION ?

Question posée à la Convention citoyenne : « Le cadre d'accompagnement de la fin de vie est-il adapté aux différentes situations rencontrées ou d'éventuels changements devraient-ils être introduits ? ».

La réponse : le cadre actuel n'est pas adapté à toutes les situations ; l'accompagnement de fin de vie est inégal ; les réponses à certaines souffrances physiques ou psychiques ne sont pas satisfaisantes.

Un impératif : développer l'accompagnement à domicile, avec des budgets à la hauteur du besoin, une meilleure formation des professionnels, un accès renforcé aux soins palliatifs, partout, une meilleure information, et plus de recherche sur la prise en charge de la souffrance.

Proposition : ouvrir l'accès à l'aide active à mourir : A plus de 75%, la Convention a voté pour l'aide active à mourir, pour respecter la liberté de choix, combler les insuffisances actuelles, notamment les limites de la sédation profonde et continue, et en finir avec des « situations d'hypocrisie ».

Pour une majorité, il faut mettre en place à la fois suicide assisté et euthanasie.

Pour 28% le suicide assisté doit prévaloir, l'euthanasie rester l'exception.

Pour 39,9%, ils sont à proposer « au choix ».

Mais 23 %, craignant les dérives possibles sur les personnes vulnérables, et les réticences de certains professionnels, écartent l'aide à mourir, pour prioriser la pleine application de la loi de 2016.

L'accès à l'aide active à mourir à une condition absolue... : le respect de la volonté du patient, exprimée directement ou indirectement, via directives anticipées ou personne de confiance.

Sur l'âge, pas de conclusion, certains pour un accès des mineurs, qui peuvent vivre des situations médicales insolubles ; pour d'autres, la volonté est à concilier avec celle de leurs représentants légaux.

Quant à la condition médicale des patients, les critères d'incurabilité, de souffrance réfractaire et de souffrance physique sont jugés prioritaires, et le pronostic vital engagé est aussi évoqué.

Un courant de pensée prône un accès « universel » (seule condition : la volonté du patient, 21,7%), à l'aide active à mourir, avec un accompagnement, sans prise en compte de conditions médicales.

...incluant garde-fous et mécanismes de contrôle : écoute de la volonté libre et éclairée, accompagnement médical et psychologique et évaluation du discernement, validation collégiale et pluridisciplinaire, réalisation avec le corps médical avec respect de la clause de conscience, suivi du respect de la procédure par une commission.

D'après conventioncitoyennesurlafindevie.lecese.fr

PLATEFORMES TELEPHONIQUES : QU'EN PENSER ?

La Défenseure des droits et l'Institut National de la Consommation ont évalué les réponses données par les plateformes téléphoniques de la CAF, Pôle Emploi, l'Assurance Maladie et l'Assurance retraite.

Ceci pour vérifier, dans le contexte de dématérialisation actuel, le niveau de facilité pour recueillir par téléphone les renseignements utiles à l'obtention des prestations des organismes.

Résultats : 40% des appels non aboutis. 9 minutes de durée moyenne d'attente. 60 % de réponses satisfaisantes. Renvois fréquents vers le site Internet de l'organisme, sans savoir si l'utilisateur dispose d'ordinateur ou d'accès Internet.

La Défenseure des droits recommande le maintien de canaux variés de communication dans un souci d'égalité, beaucoup étant dans la difficulté ou l'incapacité d'utiliser le numérique.

D'après Communiqué de presse 26 janvier 2023
Défenseure des droits

JUSTICE.FR : UNE APPLICATION MOBILE D'ACCES

Le ministère de la Justice a lancé son application mobile, Justice.fr, avec laquelle il est possible de :

- Trouver à proximité un tribunal ou un point-justice grâce à la géolocalisation
- S'informer sur ses droits et démarches grâce aux fiches thématiques issues de Service-Public.fr
- Calculer ses droits avec un simulateur : aide juridictionnelle, pension alimentaire, ...
- Appeler des numéros d'aide et orientation : informations juridiques, aide aux victimes, violences faites aux femmes, enfance en danger...
- Accéder aux annuaires des professionnels du droit

L'application proposera d'autres fonctionnalités : demande d'extrait de casier judiciaire, d'aide juridictionnelle, constitution de partie civile, accès à un espace sécurisé pour suivre son affaire en ligne.

D'après Service-Public.fr 27 04 2023

INEGALITE DES CHANCES : LES SOURCES

« Inégalité des chances » suggère que tous ne disposent pas de chances égales en dépit des dispositifs existants ou créés pour lutter contre le décrochage scolaire ou les discriminations.

Les facteurs prédictifs de position sociale analysées ont été le sexe, l'endroit où l'individu a grandi, la profession des parents, le fait d'avoir des parents immigrés. Leur influence sur la trajectoire de vie, le niveau d'éducation, la profession, le revenu, est réelle, mais variable et avec des impacts hétérogènes.

Parmi ces caractéristiques « héritées », c'est l'origine sociale qui a le plus d'effet sur les écarts de revenus futurs. Puis le sexe, malgré la baisse des écarts de revenus femmes/hommes. Le territoire et l'ascendance migratoire jouent un rôle plus limité.

Pour les facteurs influençant le plus le revenu à l'âge adulte – origine sociale et sexe –, si les écarts entre origines résultent d'abord de parcours éducatifs différents, les écarts hommes/femmes sont plus liés à la position sur le marché du travail (temps partiel, poste occupé), à parcours éducatif équivalent. L'arrivée d'enfants compte beaucoup pour les femmes, quelle que soit l'origine sociale.

Les facteurs d'inégalité peuvent se cumuler. Les hommes d'origine favorisée perçoivent le double des femmes d'origine modeste. Mais inégalité ne signifie pas déterminisme.

D'après France STRATEGIE Note d'analyse n° 120

LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ CRITIQUÉS

Le rapport 2022 de la Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Liberté, étayé par 115 visites, souvent inopinées, dénonce la surpopulation carcérale et ses effets : atteintes aux droits, manque d'intimité, impossibilité de rénover des lieux surpeuplés, et détresse de surveillants en sous-effectifs.

Pourtant, du positif : la création d'un vrai code pénitentiaire, à concrétiser maintenant, et le nouveau régime du travail en prison et des droits sociaux des détenus, plus protecteur.

Pour les autres lieux sous le contrôle de la CGLPL :

- les établissements psychiatriques, à la démographie soignante insuffisante, où l'isolement et la contention, quoiqu'en baisse, persistent, et les très grandes difficultés de la pédopsychiatrie
- les centres de rétention administrative (CRA) : des hébergements en attente d'expulsion dans des locaux dégradés, sans hygiène, sans information sur les procédures en cours durant des rétentions longues, des rétentions d'enfants malgré les avis de la Cour européenne des droits de l'homme

- les lieux de garde à vue parfois non conformes aux droits et libertés

La CGLPL trouve partielle la prise en compte de ses remarques, sauf par le ministère de la Justice.

D'après Vie publique 15 05 2023

PRATIQUES RELIGIEUSES SELON LES ORIGINES

En 2019-2020, la moitié de la population de 18 à 59 ans en France métropolitaine se déclare sans religion. Cette désaffiliation religieuse touche 58 % des personnes sans ascendance migratoire, 19 % des immigrés arrivés après 16 ans, 26 % des descendants de deux parents immigrés.

Si le catholicisme reste la première religion (29 % s'en réclame), l'islam est déclaré par un nombre croissant (10 %) et figure en second. Le nombre de personnes déclarant une autre religion chrétienne augmente aussi et atteint 9 %. Fréquence et intensité de la pratique religieuse varient selon la religion : 8 % des catholiques fréquentent régulièrement un lieu de culte, contre un peu plus de 20 % des autres chrétiens, des musulmans et des bouddhistes, et 34 % des juifs.

Les processus de transmission entre générations façonnent le paysage religieux à long terme : 91 % des personnes élevées dans une famille musulmane suivent la religion de leurs parents. Transmission très forte aussi chez les juifs (84 %), moindre chez les catholiques (67 %) et les autres chrétiens (69 %).

D'après INSEE RÉFÉRENCES 30/0

ATD QUART MONDE AU REGISTRE DE L'UNESCO

Depuis 65 ans, ATD Quart Monde rassemble un patrimoine exceptionnel au Centre de mémoire et de recherche Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement. L'Unesco a décidé d'en inscrire une partie au Registre Mémoire du Monde : reconnaissance de la vie, des souffrances, des résistances, des intelligences des humains les plus exclus du monde. La misère est objet d'oubli, voire de déni. Les témoignages des personnes la vivant disparaissent. Pour garder la trace de leurs existences, ATD Quart Monde a rassemblé des millions de photos, milliers d'heures d'audio et vidéo, témoignages, publications, productions artistiques..., mémoire de la vie, du courage, de personnes de 26 pays de tous les continents.

Le fonds inscrit par l'Unesco couvre la période de la création d'ATD, en 1957 au Camp de Noisy-le-Grand, à l'instauration de la Journée mondiale du Refus de la Misère en 1992.

D'après ATD Communiqué de presse
Jeudi 18 mai 2023

CONTRE LES ZONES A FAIBLES EMISSIONS !



Consultés par le Sénat, 51 346 particuliers et entreprises ont dit leur opposition à une forte majorité aux Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) instituées par la loi d'orientation des mobilités de 2019. Onze agglomérations sont concernées, dont Paris, Lyon et Grenoble, et la loi Climat et résilience de 2021, a étendu d'ici 2025 à 43 agglomérations de plus de 150 000 habitants. Si pour certains, elles protégeront la santé, d'autres y voient un creusement des inégalités sociales.

Les obstacles majeurs : le coût des véhicules propres, l'accessibilité difficile de la métropole, la généralisation trop rapide de la ZFE, le manque de clarté du système Crit'air, la faiblesse des transports alternatifs (on soutient la ZFE à 23% en centre-ville, à 8% en commune rurale ; En cas d'alternative à la voiture, 67% approuvent les ZFE-m, 6% en leur absence. Pour 70% les aides à l'acquisition d'un véhicule propre sont insuffisantes.

D'après Vie publique 26 05 2023

+4°C EN FRANCE D'ICI LA FIN DU SIÈCLE ?

En 2015, à Paris, les états s'engageaient à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour contenir le réchauffement climatique à 2°C. Mais pour le Conseil national de la transition écologique, il pourrait être de 4°C, plus que la moyenne mondiale de 3,2°C. À l'unanimité des membres, collectivités territoriales, ONG, syndicats, patronat, parlementaires, il invite le gouvernement à une «analyse lucide de l'évolution du climat» dans sa trajectoire d'adaptation au changement.

Pour atteindre l'objectif, le CNTE appelle à adapter la loi de programmation énergie-climat en conséquence, et réévaluer la Stratégie Nationale Bas-Carbone avec un objectif de baisse de 55% des émissions nettes de l'UE d'ici 2023 par rapport à 1990.

D'après Vie publique 15 05 2023

Nous ont quittés :

Monsieur DUBREUIL Guy
95240 Corneilles en Parisis

Madame TINARDON-BICHAT
63350 Culhat

Monsieur VALLETTE Maurice
91200 Athis-Mons



A tous leurs parents et amis nous présentons nos sincères
et amicales condoléances

FORTES CHALEURS ET MORTALITÉ

Pour Santé publique France, entre 2014 et 2022, en métropole, près de 33 000 décès sont attribuables à la chaleur entre le 1^{er} juin et le 15 septembre de chaque année, et 28% des décès ont eu lieu pendant les canicules, soit 6% seulement des jours étudiés. Les plus de 75 ans ne sont pas seuls concernés.

L'exposition hors canicules, contribue donc plus à l'impact total que les chaleurs extrêmes liées à un risque plus élevé mais plus rare. 1000 à 7000 décès/an résultent de la chaleur, selon le contexte météo.

L'état de santé peut alors vite se dégrader et nécessiter des soins urgents. Santé publique anticipe les canicules à risque d'impact majeur et la mise en place de mesures préventives.

Les températures extrêmes doivent modifier les comportements. Les facteurs de risques tels que la surexposition, l'exposition inévitable et les situations individuelles sont à prendre en compte.

Pour Météo-France, les canicules de 2022 auraient été « hautement improbables et nettement moins intenses sans l'effet du changement climatique ». Il devient impératif de renforcer la prévention, avec des solutions peu énergivores et de rendre les villes plus résistantes à la chaleur.

Santé Publique France 23 juin 2023

CESSER LA GUERRE LIVREE A LA NATURE

La biodiversité est le tissu vivant de la planète, son déclin menace la nature et les humains, et pour le Secrétaire général de l'ONU il faut « cesser la guerre que nous livrons à la nature ». Les moyens : pour restaurer 30% des écosystèmes, diviser par deux le gaspillage alimentaire, investir 200 milliards de dollars/an pour la biodiversité ; réorienter les subventions vers le durable et non vers les actions nuisant à la nature. Reconnaître les droits des peuples autochtones, « meilleurs protecteurs de la biodiversité de notre planète ». Appel lancé aux Etats et entreprises pour prendre des mesures « plus musclées et plus rapides pour combattre la perte de biodiversité et la crise climatique ».

D'après ONU 22 05 2023

9	5	6	7	3	2	8	1
9	5	6	7	3	2	8	1
9	5	6	7	3	2	8	1
9	5	6	7	3	2	8	1
9	5	6	7	3	2	8	1
9	5	6	7	3	2	8	1
9	5	6	7	3	2	8	1
9	5	6	7	3	2	8	1

Grille 2

2	1	8	5	7	3	9	6
4	9	5	6	2	1	7	8
7	3	6	4	9	8	5	2
1	6	4	8	5	9	2	3
9	2	7	3	1	4	6	8
8	5	7	2	3	4	1	9
3	8	2	1	4	5	6	7
6	7	1	9	8	2	3	4
5	4	9	3	6	7	8	1

Grille 1

Solution du sudoku de ce numéro



Ce qui n'est ni fait ni à faire doit être fait.

Pierre Dac

"Un bienfait n'est jamais perdu. C'est peut-être pour ça qu'on n'en trouve jamais !"

Pierre-Jean Vaillard

"Un accusé est cuit quand son avocat n'est pas cru."

Pierre Dac

« Je ne lis jamais un livre dont je dois faire la critique, on se laisse tellement influencer »

Oscar Wilde

Mesdames, un conseil. Si vous cherchez un homme beau, riche et intelligent... prenez-en trois !

Coluche

Un bon mari ne se souvient jamais de l'âge de sa femme mais de son anniversaire, toujours.

Jacques Audibert

L'hirondelle ne fait pas le printemps, mais le chameau fait le désert.

François Cavana

Sudoku

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

Grille niveau 1

		9				8		2
	7			8			4	
3	8	2	1		5	6		9
	5	7		3		1		
	2		7		6		5	
		4		5		2		
7		6	4		8	5		1
	9			2			8	
		8				9		

Grille niveau 2

		5		9		1		
			7	2	1			
8		2	3		5	7		6
	9	1				8	6	
5							1	4
	3	4				9	7	
7		3	6		9	4		1
			1		4			
1		8		3		6		

Solution dans ce numéro en page 11

Vous avez des remarques ou des propositions à formuler sur le contenu ou la forme de ce Bulletin.
N'hésitez pas, envoyez les à alain.chalochet@hotmail.fr

Grains de Sagesse

Je suis de ceux qui pensent que dans cinquante ans la fortune consistera à pouvoir s'offrir la vie du paysan aisé du début du XX^e siècle, à bien des égards, c'est-à-dire de l'espace autour de soi, de l'air pur, des œufs frais, des poules élevées avec du grain, etc.

Georges Pompidou Interview à la revue Réalités, 14 avril 1970

Qu'est-ce que l'homme sans les bêtes ? Si toutes les bêtes disparaissaient, l'homme mourrait, car ce qui arrive aux bêtes arrive bientôt à l'homme.

Chef indien Seattle, Déclaration au Président des Etats-Unis en 1854

Le Bulletin de l'A.R.T.S.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ
14, av. Duquesne - Pièce - 2012 - 75350 Paris 07 S.P. - Tél. : 01 40 56 69 61 ou 01 40 56 45 92 - E-mail : arts@sante.gouv.fr
Directeur de la Publication : Gérard Gonzalez - Responsable de la rédaction : Alain Chalochet
Prix de l'abonnement annuel - 2,30€ - Imprimerie LELOUP - 45700 VILLEMANDEUR